

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 25 NOVEMBRE 2019 À 19H15 À LA SALLE DU CONSEIL DU CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU SITUÉE AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2^e ÉTAGE À SAINT-CHRYSOSTOME.

Formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Gilles Dagenais, les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district # 3
Monsieur le conseiller Richard Beaudin, district #4
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

2019-11-320 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance à 20H20 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2019-11-321 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que convoqué.

ADOPTÉ

2019-11-322 3. DÉMISSION M. FRÉDÉRIC LATOUR / POSTE JOURNALIER

CONSIDÉRANT la démission de M. Frédéric Latour au poste de journalier temps plein permanent en date du 22 novembre 2019;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la démission de M. Frédéric Latour.

ADOPTÉ

2019-11-323 4. ENGAGEMENT M. NOËL PRÉVOST / POSTE JOURNALIER TEMPS PLEIN PERMANENT

CONSIDÉRANT la vacance au poste de journalier temps plein permanent;

CONSIDÉRANT que M. Noël Prévost avait postulé sur le poste;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER M. Noël Prévost au poste de journalier permanent. Les conditions d'embauche seront classées dans son dossier d'employé. La date de début de l'emploi est lundi, le 25 novembre 2019.

ADOPTÉ

2019-11-324

5. CHAUFFEUR DE CAMION AU DÉNEIGEMENT SAISON 2019-2020 / ENGAGEMENT ET TAUX HORAIRE

CONSIDÉRANT que nous avons affiché un appel d'offres de candidatures pour du personnel pour le service du déneigement pour la saison 2019-2020;

CONSIDÉRANT que nous avons besoin de conducteur pour les camions à neige;

CONSIDÉRANT que Messieurs Christian Rochefort, André Prévost et Frédéric Latour ont postulé comme chauffeur au déneigement sans heure garantie;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER Messieurs Christian Rochefort, André Prévost et Frédéric Latour sur appel au tarif horaire de 25.00 \$ pour la saison hivernale 2019-2020 pour la conduite de camion.

M. Stéphane Laberge, chef d'équipe devra superviser les employés ainsi que les heures au déneigement. Il devra s'assurer que le temps travaillé comme chauffeur de camion est distinct de celui des autres tâches qui seront rémunérées au tarif horaire de 18.00 \$.

ADOPTÉ

2019-11-324.1

CHAUFFEUR DE TRACTEUR SUR APPEL SAISON 2019-2020 / ENGAGEMENT ET TAUX HORAIRE

CONSIDÉRANT que nous avons affiché un appel d'offres de candidatures pour du personnel pour le service du déneigement pour la saison 2019-2020;

CONSIDÉRANT que nous avons besoin de conducteur pour le tracteur;

CONSIDÉRANT que Messieurs Jérémie Laberge et Roland Rochefort ont postulé comme chauffeur de tracteur au déneigement sans heure garantie;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER Messieurs Jérémie Laberge et Roland Rochefort sur appel au tarif horaire de 18.00 \$ pour la saison hivernale 2019-2020 pour la conduite de tracteur. M. Stéphane Laberge, chef d'équipe devra superviser les employés ainsi que les heures au déneigement.

ADOPTÉ

2019-11-325 **6. PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE À NIVEAU ET L'AMÉLIORATION DES SENTIERS ET DES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR (PSSPA)**

CONSIDÉRANT le programme de soutien à la mise à niveau et l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA);

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

- **QUE** la Municipalité de Saint-Chrysostome autorise la présentation du projet de « Sentier des générations » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;
- **QUE** soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Chrysostome à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- **QUE** la Municipalité de Saint-Chrysostome désigne Madame Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉ

2019-11-326 **7. ADOPTION DE LA POLITIQUE ADMINISTRATIVE DES EMPLOYÉS**

CONSIDÉRANT le dépôt de la « *Politique administrative des employés* »;

Après délibération
Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER la nouvelle « *Politique administrative des employés* » qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020. Cette nouvelle politique administrative remplace toutes les politiques d'emploi antérieures.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2019-11-327 **24. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance spéciale à 21H35 l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ

Monsieur Gilles Dagenais
Maire
Secrétaire-trésorière

Madame Céline Ouimet
Directrice générale